

LA BATAILLE D'OVEKE (JUIN 1922)

Introduction

Fernand KONDANI KOWIANDE,
Professeur ordinaire
à l'Université de
Kinshasa,
Doyen de la Faculté
de Psychologie
et Sciences de
l'éducation.
Fernand.kondani@
unikin.ac.cd

Comme l'écrit Elagna Ivary¹ dans son mémoire sur la Révolte ngwii (1922), l'occupation de tout le territoire ngwii ou des Bangoli dans la province du Kwilu se fit très tardivement par les colons belges et par deux étapes différentes correspondant aux parties du pays séparées par la rivière Lye ou Pio-Pio : la « région de Mangai », et la « Région d'Oveke ». La région de Mangai fut la première à entrer en contact avec l'homme blanc et où les premières sociétés commerciales s'installèrent. M. Parminster, directeur de la Société Anonyme Belge (S.A.B.), fonda, en 1893, la factorerie de Mangai. C'est de ce point de départ de l'occupation commerciale que les agents de la S.A.B., puis de la Compagnie du Kasai (C.K) envoyèrent leurs *Kapitas*² vers l'intérieur et dans la région d'Oveke.

Le malaise provoqué par cette occupation commerciale fit que, lors de l'occupation politique avec l'avènement du premier Vwi³ chrétien Benoît Mabiri ou Mabera (±1919), les populations de la région d'Oveke, et particulièrement le dignitaire Enyang-Oveke et ses sujets, furent hostiles à cette occupation. Particulièrement le chef d'Oveke d'alors, Eshem-Oveke, fut opposé à toute personne de l'État dans sa chefferie et refoula les tout premiers « messagers » ou policiers du Vwi qui s'y présentèrent au nom de ce dernier. Ce qui déclenchera l'hostilité entre lui et le Vwi Mabiri.

Nous présentons d'abord les protagonistes, ensuite nous décrirons les causes de cette révolte, la marche du Vwi Mabiri vers Oveke, ainsi que la fameuse bataille d'Oveke⁴ et ses conséquences sur le plan politique et social.

1 Cf. Ivary ELAGNA, *La révolte ngwi (1922)*, Mémoire de licence en histoire, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 1975-1976, 133 pages (inédit).

2 « Kapita » était le titre donné aux Congolais chargés de faire respecter la domination de leur maître blanc sur leurs compatriotes congolais.

3 Le chef du peuple ngwi portait le titre de « Vwi ».

4 Elle a été chantée par le célèbre musicien kinoï WENDO Kolossoy : « Etumba na Muveke » elle précède la révolte des Pende en 1931. Enfin elle est différente de celle contre la rébellion muleliste de 1964.

1. La présentation des protagonistes

1.1. La dynastie des Vwi

D'après Elagna Ivary⁵, le pays ou territoire des Bangoli est dirigé par la dynastie des chefs appelés Vwi en kingoli et fondée par Emeenkob ou Onkaralulu.

Le Vwi Benoît Mabiri demeure le personnage qui a le plus marqué l'histoire du peuple ngwii, non seulement à cause de la révolte qui éclata sous son règne mais aussi son avènement marque une étape nouvelle dans l'histoire des Bangoli. Il a introduit le pouvoir colonial belge dans son territoire ; il a été un Vwi ouvert à la modernité.

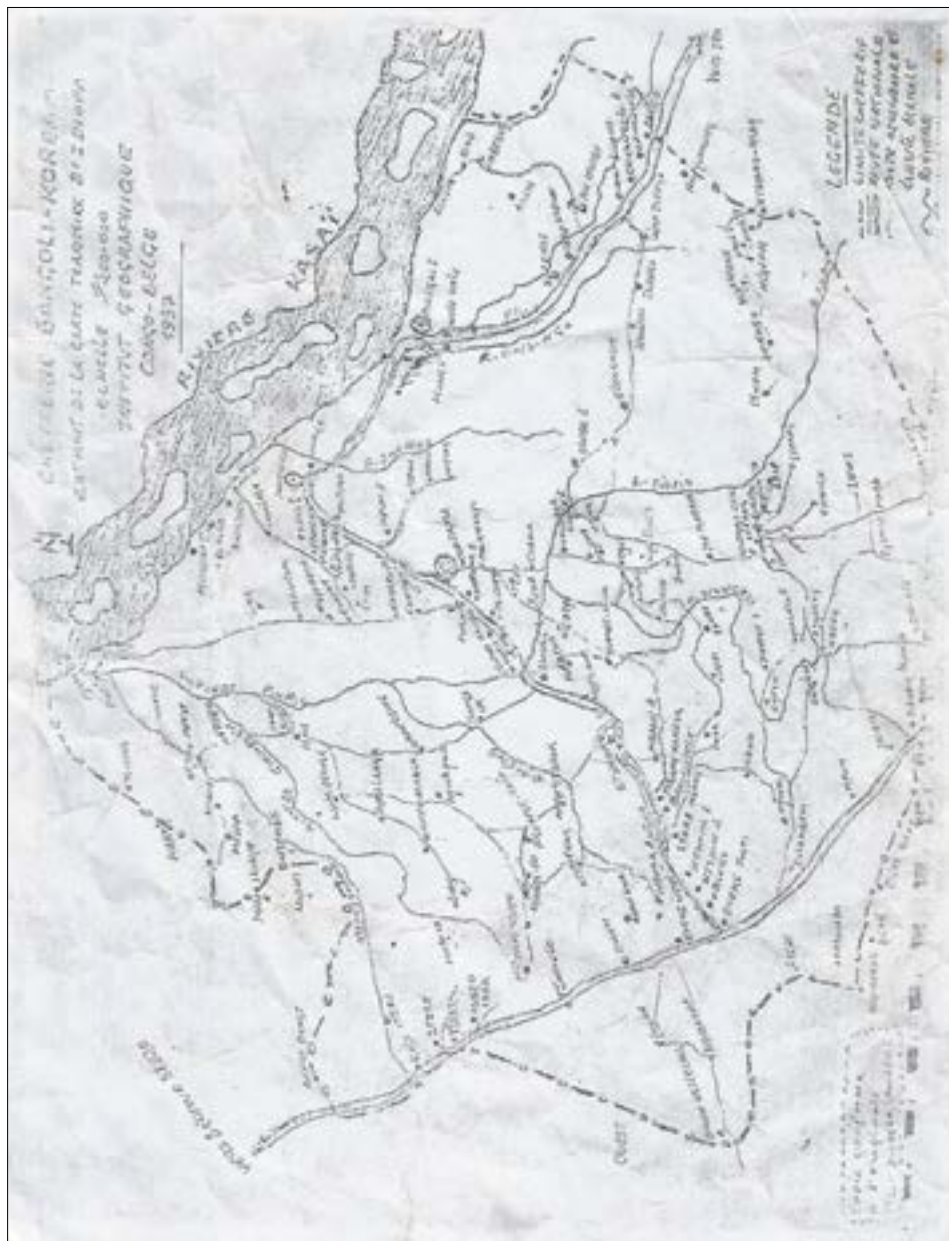
L'institution qui voulait que le Vwi ne puisse pas rencontrer ses dignitaires fut supprimée. Il a demandé à ses sujets de travailler pour pouvoir se procurer de l'argent et être en mesure de payer l'impôt qui s'élevait alors à trois francs pour tout adulte valide. Pour ce faire, il recommanda à la population de vendre des amendes palmistes à la Compagnie du Kasai. Il introduisit des cultures obligatoires d'urena, du riz, etc. En outre, la population devait aménager les chemins, arranger des ponts sur les rivières et marécages, car l'agent de l'État viendrait visiter le pays.

Toutes ces corvées et tous ces travaux étaient imposés à la population. Celle-ci ne comprenait pas trop pourquoi on la faisait travailler ainsi. Cela suscita un réel mécontentement et une antipathie vis-à-vis de l'autorité coloniale et du Vwi, qui s'était fait son porte-parole auprès de la population. Celle-ci se sentait opprimée et ne chercha dès lors qu'une occasion pour dire non au système colonial et à l'attitude prise par son roi et qu'elle considérerait comme une trahison.

Cette occasion se présenta lors de la levée des impôts de l'année suivante, qui mit aux prises, en juin 1922, les messagers du Vwi aux gens d'Oveke.

5 Cf. Ivary ELAGNA, *La révolte ngwi (1922), Mémoire de licence en histoire*, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 1975-1976, 133 pages (inédit).

Figure 1. Carte de la chefferie Bangoli



Source : TFc de PEA-PEA Ndem

1. Les causes de la révolte ngwii de 1922

1.1. Les causes lointaines

Distinguons, avec Elagna⁶, les causes lointaines des causes immédiates. De fait, parmi toutes les causes lointaines, l'occupation coloniale susmentionnée demeure la cause la plus importante. Ce sont les circonstances de celle-ci et son développement qui ont affermi toutes les velléités locales décrites ci-dessus. Le joug colonial s'est fait sentir dès le début sur plusieurs plans de la vie traditionnelle : économique, social et politique.

1.2. Les causes immédiates de la révolte

Les facteurs qui constituent les causes immédiates de la révolte ngwii de 1922 se situent dans ce prolongement logique de la situation envenimée que nous venons de décrire. Nous les regroupons sous les trois points ci-dessous : les corvées, les impôts et l'occasion de la révolte.

En ce qui concerne les impôts, le décret du 2 mai 1910 a remplacé obligatoirement l'impôt en nature et en prestation par l'impôt payable en argent sur toute l'étendue de la colonie. Ce décret, publié dans le *Bulletin Officiel du Congo belge* (1910, pp. 483-490), précise en son article 2 que l'impôt indigène comprend un impôt principal dû par tous les contribuables polygames.

Mais, du fait que la région ngwii a été occupée très tardivement sur le plan politique, l'application de ce décret se situe seulement aux alentours de 1920. En outre, tous les contribuables ngwii ne semblent pas avoir commencé à payer l'impôt en même temps. Les Bangoli de la rive droite de la Lye, plus proches du Vwi, auraient payé dès 1920, alors que ceux de la rive gauche, plus hostiles à l'introduction du régime colonial, ont été soumis au régime fiscal en 1921, soit une année avant la révolte.

La première collecte des impôts dans la région d'Oveke en 1921 dut se dérouler conformément aux normes passées par le décret précité. Le taux devait être établi en fonction de ressources et du degré de développement des populations. De leur côté, les collecteurs devaient faire connaître par l'intermédiaire du chef et du sous-chef, le taux de l'impôt, ainsi que le lieu et la date de sa perception qui devait s'effectuer avant le 1^{er} juillet de chaque année (articles 3 et 6).

Les sanctions pour les contribuables insolvable étaient aussi prévues dans l'article 10 : si le contribuable en défaut est soumis au régime de la chefferie, le chef ou le sous-chef le contraint à s'exécuter par les moyens prévus par la coutume indigène et il lui applique les peines que la coutume

⁶ Cf. Ivary ELAGNA, La révolte ngwi (1922), Mémoire de licence en histoire, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 1975-1976, 133 pages (inédit).

détermine, en tant qu'elle n'est pas contraire à l'ordre public universel, ni aux lois et règlements.

Dans le cas contraire, le collecteur fait saisir et mettre en vente telle partie des objets mobiliers du contribuable, nécessaire au paiement de l'impôt. Le cas échéant, il restitue l'excédent du produit de la vente.

En outre, le contribuable encourt une amende de trente francs ou plus, et subsidiairement une servitude pénale de deux mois au maximum. Les membres, outils ou vivres nécessaires à la vie de la famille sont insaisissables. Constatons le caractère contraignant et coercitif de ce décret du 2 mai 1910.

C'est dans ce climat que la population de la rive gauche de la Lye, particulièrement les habitants de la chefferie d'Oveke, firent leur première expérience de la levée des impôts en 1921. Les hommes du chef Otashung d'Oveke considéraient cet impôt comme importun et s'exécutèrent seulement parce que le « Blanc percepteur » était présent. Les brimades dont les insolubles furent victimes ne firent que raffermir leur détermination de se soustraire du pouvoir du Vwi et de celui de l'administration coloniale.

Enfin, un autre élément vint militer en faveur de cette détermination : la peur de la milice. Les rumeurs couraient, peu avant la nouvelle levée des impôts de juin 1922, que le Vwi Mabiri avait reçu l'ordre « d'arrêter de jeunes gens » pour la milice. Ce qui avait semé une véritable panique auprès des gens, car, disait-on, les jeunes gens enrôlés iraient au service de l'État sans grand espoir de retour. En plus, pour les parents, le départ d'un des leurs pour l'armée équivalait pratiquement à la mort.

C'est dans ce contexte que Otashung résolut d'interdire toute arrestation au sein de sa chefferie et invita ses sujets à s'y opposer au sein de chacune de leurs familles.

Et c'est juste à ce moment où la tension était très montée que trois messagers du Vwi, Antoine Oloy, Nanya-Nany et Joseph Ipug, vinrent arrêter un sujet de Otashung, Mbeam-e-Ndzia, pour une affaire banale de chien. Ce qui constitua le prétexte de toute la révolte.

1.3. L'occasion de la révolte

En juin 1922, le Vwi Benoît Mabiri envoya des messagers faire accommoder les chemins et les ponts et proclamer la levée des impôts, car l'agent percepteur d'impôt était annoncé pour ce mois.

Deux de ces messagers, Antoine Oloy et Joseph Ipug, originaires d'Opeam, non loin d'Oveke, passèrent par ce village et procédèrent à l'arrestation d'un certain Mbeam-e-Ndzia, ressortissant du village Ngurkean, au petit village de Nsornto, situé non loin d'Oveke.

Mais quel que fut le cas, les messagers arrêterent Mbeam-e-Ndzia et l'amènèrent avec eux jusqu'à Mpeang (Mpangu/Mblughu). Le chef de ce village intervint en faveur du prisonnier et les messagers le relâchèrent.

Pendant que les messagers emportaient le prisonnier, la nouvelle de l'arrestation se répandait dans les petits villages environnants. Un groupe d'hommes de Nsornto, de Ngurkean et d'Oveke se forma et armé d'arcs et de flèches ; il se mit à la poursuite des messagers afin de libérer Mbeam-e-ndzia. Arrivés à Mpeang (Mblughu), le chef de ce village leur apprit que leur frère était relâché. Ils rebroussèrent chemin et se dispersèrent.

Les trois messagers se trouvant encore dans les environs de Mpeang apprirent qu'ils étaient poursuivis par les hommes d'Oveke et qu'ils auraient été attaqués si ces derniers les avaient rejoints avant qu'ils ne relâchent Mbeam-e-Ndzia.

De retour à la capitale (Owongo), lesdits messagers mirent, dans leur rapport de tournée à Vwi, un accent tout particulier sur le fait que les gens d'Oveke ne voulaient pas d'eux, qu'ils avaient été chassés et qu'ils ont failli être tués par eux, pour rien.

Le Vwi Mabiri s'en indigna et résolut d'aller sur place pour se rendre personnellement compte de ce qui s'était passé parce que pour lui c'était un signe manifeste d'insoumission du dignitaire d'Oveke, et de méconnaissance de son autorité. Il a été touché dans son amour propre.

De son côté, Paul Mayele, un de ses policiers, qui avait passé la nuit à Oveke, informa le vwi que les trois policiers lui ont menti et qu'il n'avait pas de raison de venir à Oveke où il n'a rien vu comme problème.

2. La marche fatidique du Vwi Mabiri vers Oveke

Rappelons que lorsqu'un Vwi se déplaçait dans son royaume, il était de coutume qu'il se fasse accompagner de quelques conseillers et de ses gardes du corps.

C'est pourquoi, quand le Vwi Mabiri résolut de se rendre à Oveke, il fut entouré d'une suite assez considérable. Les informateurs d'Elagna ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le nombre exact de personnes qui firent route avec le Vwi. Certains ont avancé le chiffre de quarante personnes, d'autres de trente, d'autres encore d'une suite assez nombreuse.

De son côté, le Révérend Père Yvon Struyf a rapporté dans son article⁷ qu'il (Mabiri) était accompagné de sept de ses sujets chrétiens et d'éléments Apfuy. Pour avoir séjourné chez ces derniers, Mabiri parlait couramment leur langue, et avait acquis certaines de leurs habitudes.

⁷ Yvon STRUYF, « Le meurtre d'un chef » in *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 25^e année, 3, 1923, pp. 81-84.

La majorité de ces hommes qui accompagnaient le Vwi étaient armés d'arcs et de flèches. Mabiri lui-même portait un fusil à piston, ainsi que trois ou quatre autres messagers, en tout treize fusils.

Une telle expédition suscita donc des appréhensions chez de nombreuses personnes, qui connaissaient le caractère belliqueux d'Oveke, de peur de voir son voyage se terminer par une bataille. Parmi ces interventions, il faut signaler celle d'un certain Djia, originaire d'Oveke, mais habitant le village paternel, où il était capita de « casseurs de noix ».

Djia alla trouver Mabiri et le supplia de rebrousser chemin, car aurait-il dit, le nombre impressionnant de sa suite risquait de faire croire aux hommes d'Oveke à une attaque, ce qui provoquerait une contre-attaque. Le Vwi était disposé à rentrer, mais sa suite et les chefs étaient surtout décidés à atteindre Oveke.

Devant ce refus, Djia, qui ne voulait pas voir les siens surpris d'une attaque éventuelle des hommes de Mabiri, s'en alla de nuit aviser son oncle Otashung, le chef d'Oveke, de l'arrivée, le lendemain, du Vwi et de sa suite. Il revint la même nuit à Ntshwong. Pendant que Mabiri et les siens dormaient, à Oveke, le chef Otashung prenait ses dispositions : il envoya des émissaires dans les villages voisins pour demander du secours. Il s'agit des villages suivants : Nsornto, Mpeang, Ngurkean, Bwun, Opeam, Oleangkwo, Mpwom, Ngieekeang et Mbeo.

Le lendemain matin, Oveke était plein d'hommes venus de ces villages. Ils mirent au point leur plan d'attaque et n'attendirent plus que le Vwi Benoît Mabiri.

Celui-ci quitta Nsthwong, gagna Mpwom, passa par Oleangkwo et atteignit Oveke peu avant que le soleil ne soit au zénith. Le village était désert.

3. La bataille qui causa la mort du Vwi Mabiri

3.1. L'affrontement

Le Vwi causa longtemps avec Eshem-Oveke sous un hangar, le chef du village. Otashung alla chercher trois paniers d'arachides qu'il vint leur offrir. Mais ses alliés qui étaient cachés dans l'herbe, tout autour du village, s'impatientaient. L'un d'eux, Oluba, lança de sa cachette une flèche qui vint se planter sur le toit du hangar. En voyant cela, Antoine Oloy tira à son tour un coup de fusil. Et puis tout le monde se mit à tirer sur ordre du vwi Mabiri. Craignant d'être arrêté, Otashung s'enfuit. Ce fut la débandade, les révoltés poursuivirent le Vwi et sa suite. Arrivés au village de Mbeam-olwulu, un originaire d'Oleangkwo tira une flèche sur le chef en pleine poitrine. Arrivés un peu plus loin, son *boy* Belesi trouva la mort.

Deux messagers, Corneille Tsombe et Jacob Maya-Nzambi (alias Ungiere), se cachèrent à proximité du Vwi mourant, armés de fusil. Mais ne pouvant pas l'emporter avec eux, ils s'enfuirent à leur tour.

Lorsque les insurgés revinrent à la charge, ils trouvèrent Mabiri étendu, récitant son chapelet. C'est alors qu'ils poussèrent des cris de victoire. Et la tradition ajoute que Vwi Mabiri aurait dit ces mots : « Je suis mort, vous m'avez tué, tuez-moi, mais ne me dépecez pas et ne me mangez pas, car je suis un chat »⁸.

Mais eux, faisant fi de ses dires, lui coupèrent la tête, le dépecèrent et s'en allèrent le manger. Ce fut aussi le sort qu'ils réservèrent à son boy René Belesi et au messager Nzere-Nzere.

Quant aux rescapés de la suite du Vwi, ils atteignirent le village de Mpwom où ils furent de nouveau menacés. Ils s'éparpillèrent en forêt, descendirent la rivière Liengn pour aboutir à Ntshwong-Ikea. Ils firent le malheureux récit au chef Ekwa-Mpwom Ikea. Celui-ci et Ntshinzari rassemblèrent quelques personnes et armés d'arcs et de flèches, ils s'en allèrent sur les lieux de l'assassinat du Vwi dans l'espoir d'arracher son corps aux révoltés. ■



Marie Salomé MUTEBA MWAMENA, *La Forge traditionnelle du Katanga : Symbole du travail sacré*, Kinshasa, CEPAS, 2023, 120 pages.

8 Cela veut dire : « Je suis sacré » et « porte-malheur » pour quiconque me mangera.

Figure 2. Carte des hydronymes



Source : TFc de PEA-PEA Ndem

Mais leur tentative fut vaine, car ils arrivèrent trop tard : le corps ayant déjà été dépecé par les insurgés. Ils ne trouvèrent que des os que le chef Ekwa-Mpwom emballa dans un linge et ramena à Owongo en vue de l'enterrement. Mais on le soupçonna de complicité et il dut passer quelques jours en prison.

À l'annonce de la mort du Vwi Mabiri, un deuil national de neuf jours fut décrété conformément à la coutume. Le bilan de cette bataille d'Oveke fut assez lourd : deux morts du côté d'Oveke (mais aucun du village d'Oveke lui-même, pour des raisons que nous évoquons plus loin), trois dans le camp du vwi, dont Mabiri lui-même, et plusieurs blessés de part et d'autre. Oveke n'a pas dépecé le Vwi Mabiri, mais ce sont les étrangers, les hommes venus du côté de Mbeo.

À Oveke même, les militaires n'ont tué personne vu la protection de Mea-Oveke. On ne la voit pas, mais on entend son cri d'avertissement du danger, des ennemis qui se dirigent vers Oveke : « Wéeé, Wélélé ! ». La Tradition rapporte que c'était le fétiche protecteur que leurs ancêtres avaient laissé aux hommes d'Oveke, pour annoncer l'arrivée des ennemis.

D'après l'opinion, Mea-Oveke aurait également protégé ce village pendant la rébellion muleliste⁹.

3.2. Les représailles et le jugement

La mort tragique du Vwi Benoît Mabiri, un fervent chrétien de Mpangu et garant de la civilisation européenne auprès de ses sujets, avait ému et les Bangoli et les missionnaires jésuites récemment installés à la mission catholique d'Ipamu.

Son meurtre criait donc vengeance et les révoltés méritaient d'être châtiés de manière exemplaire pour les soumettre une fois pour toutes à l'autorité de l'État et pour les contraindre à ne plus recommencer un tel acte. D'où l'intervention musclée de l'autorité coloniale par l'envoi d'une expédition militaire, forte de cent soldats et dirigée par le lieutenant Clauwaert. Quand ils atteignirent Oveke, les habitants de ce village se réfugièrent en forêt pendant un mois et demi. Mais les militaires tirèrent sur plusieurs personnes des villages environnants et en tuèrent un grand nombre, tel que le chef d'Oveke-o-Nsor.

3.2.2. La soumission des révoltés et le jugement

Les éléments de la Force Publique ne sont pas parvenus à soumettre, par la force les hommes du chef Otashung. Les insurgés se sont rendus d'eux-mêmes parce qu'ils étaient lassés de la vie nomade en forêt.

⁹ La « rébellion Simba » ou « rébellion muleliste » est une rébellion qui eut lieu de 1961 à 1964 au Congo-Léopoldville en réaction aux abus du gouvernement central congolais. Cette rébellion fut menée par Antoine Gizenga et Pierre Mulele ; elle mit en place brièvement le gouvernement de la « République populaire du Congo », basé à Stanleyville (aujourd'hui Kisangani).

Après l'installation des insurgés dans deux nouveaux villages (Oleangkwo et Owum), les deux agents de l'État¹⁰ (Malu-Malu et Ofwankol) et les chefs de l'expédition punitive les réuniront tous à Oveke pour un recensement et surtout pour le jugement.

Les révoltés furent soumis à un interrogatoire pour découvrir tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'un crime quelconque durant la révolte. Le jugement terminé, tous ceux qui avaient participé à l'insurrection furent arrêtés, molestés par les soldats et relégués à Luebo pour toujours. Mais Nyiang-Nyang fut désigné chef d'Oveke en remplacement de son oncle Otashung.

Épilogue : Les conséquences de la révolte¹¹

La révolte de 1922 a eu, comme tous les mouvements de résistance à l'occupation coloniale, des conséquences au sein de la société. Elles sont diverses, mais surtout d'ordre politico-social, regroupées en deux catégories : les conséquences internes et les conséquences externes.

Les conséquences internes

Les conséquences de la révolte ngwi se sont fait sentir sur le plan interne, dans deux domaines principaux : les domaines politique et social, notamment dans les nouvelles relations entre *Nkuriam* et *Oveke*.

10 Les informateurs de Elagna ont souvent fait mention de quatre Européens qui auraient fait partie de l'expédition punitive. Ils portent des noms africains suivants :

1. CITONI ou Komanda KUMPANI, qui se déplaçait à cheval ;
2. MALU-MALU ou Komanda ;
3. OFWANKOL ou le Blanc percepteur d'impôt ; et
4. AJERESHEF.

Selon eux, CITONI et AJERESHEF seraient venus de Luebo, tandis que Malu-Malu et OFWANKOL d'Idiofa CITONI serait le lieutenant Clauwaert ; Malu-Malu serait de NOYETTE ; OFWANKOL et AJERESHEF sont restés inconnus.

11 MANDJUMBA (MANDJUMBA Mwanyimi Mbomba, *Chronologie générale de l'Histoire du Zaïre (des origines à 1988)*. Kinshasa, 2^e édition revue, corrigée, augmentée, C.R.P, 1988) signale les principales révoltes populaires suivantes à l'occupation coloniale belge au Congo :

- 1891 à 1907 : la révolte de *Mukenge* à *Tunsele* (Kasaï Occidental).
- 1891 à 1912 : la révolte des *Zande* (Haut-Zaïre).
- 1895 à 1900 : les « révoltes des *Batetela* » (Kasaï Oriental).
- 1895 à 1902, 1906 : la révolte des *Yaka* (Bandundu).
- 1895 à 1905 : la révolte des *Budja* (Equateur).
- 1900 à 1912 : la révolte des *Shi* (Sud-Kivu).
- 1903 à 1904, 1910 : les révoltes des *Boa* (*Bwa*) (Haut-Zaïre).
- 1904 à 1905, 1911 à 1912 : les révoltes d'*Epekelepekele* ou les révoltes des *Nkutshu-Songomeno* (Kasaï Oriental).
- 1905 à 1917 : la révolte de *Kasongo Nyembo* (Shaba).
- 1920 à 1921 : la révolte d'*Enkonya* ou la troisième révolte des *Nkutshu-Songomeno* (Kasaï Oriental).
- 1922 : la révolte des *Ngoli* (Bandundu).
- 1931 : la révolte des *Pende* (Bandundu).
- 1931 : la révolte des *Ndengese* (Kasaï Occidental).
- 1944 : la révolte de *Masisi-Lubutu* (Kivu).
- 1944 : la mutinerie de *Luluabourg* (Kasaï Occidental).

Ces relations furent plus que jamais entachées d'un profond sentiment d'antipathie, de rancœur, voire de rancune.

Si Enyiang-Oveke et ses sujets avaient toujours été considérés comme les enfants terribles du Royaume, ils étaient devenus, par le meurtre de Mabiri, les assassins d'un Vwi considéré jusque-là comme sacré et intouchable.

Par ailleurs, le ressentiment, né des rapports Nkuriam- Oveke et caractérisé par les brimades des messagers après la révolte, n'a fait que renforcer le sentiment d'antagonisme qui opposait les habitants des deux rives de la Lye.

Les conséquences externes

Une des premières conséquences de la révolte ngwii de 1922, au niveau de la politique coloniale, demeure, sans conteste, la mainmise de l'État sur toute la rive gauche de la Lye, particulièrement sur la région d'Oveke, foyer de la révolte.

C'est ainsi que les circonstances de la répression de la révolte constituèrent pour l'État une occasion plus que favorable de soumettre ces populations. Pour cela et pour un meilleur contrôle de ces « indigènes », une série de mesures fut prise, notamment le regroupement de la multitude de petits villages en des ensembles plus vastes, la construction de grands chemins pour relier cette région à celles déjà soumises et la pratique annuelle de recensement.

Ces travaux furent à la base de l'émiettement de deux chefferies limitrophes du sud-ouest du pays ngwii : celle d'Enyiang-Oveke et celle d'Ekwa d'Oyu.

Enfin, la dernière conséquence de cette révolte sur le plan de la politique coloniale est la division du pays ngwii en deux parties en 1948 lors de la création des secteurs Bulwem et Kapia. La rive gauche de la Lye fut rattachée à Bulwem, tandis que la rive droite se voyait dépendre de Kapia.

En effet, l'administrateur territorial Arthur-Joseph Bouteille avait reconnu à Nyiang-Nyiang, une certaine autonomie vis-à-vis du Vwi, en lui conférant une médaille. Par ce geste, il créa deux groupements au sein de l'ethnie : le groupement de Koreama et celui d'Oveke, groupement qui existe encore aujourd'hui. ■